



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine**  
**DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**Séminaire de travail social de groupe**  
**UE 4-2**

Sous toute réserve de futures décisions des autorités de tutelle en fonction de l'évolution sanitaire, les cours et les évaluations pourront être adaptés.

| <b>Département : Social</b>   |   |
|---|---|
| <b>Cursus : Assistant.e social.e</b>  | <b>Orientation /</b>  |
| Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme<br>Téléphone secrétariat : 02/560.29.23  |   |
| Cycle :<br><input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2<br>Bloc d'études :<br>Situation dans la formation :<br><input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> quadrimestre<br><input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> quadrimestre  | Unité d'enseignement pré-requise :<br><b>OUI</b> – <b>NON</b><br><br>Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE :<br><b>OUI</b> – <b>NON</b><br>Volume horaire/an : <b>12</b><br><br>Nombre de crédits ECTS : <b>1</b><br>Obligatoire ou optionnel : <b>obligatoire</b><br>Langue d'enseignement : <b>français</b><br>Langue d'évaluation : <b>français</b> |
| Responsable(s) de l'UE :<br><b>Mourad Kharkhach</b>   | Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage :<br>Séminaire TSG (Mourad KHARKHACH) 12h  |
| <b>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</b><br>En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :   |   |
| <b>Compétences et capacités :</b> prévoir les référentiels de compétences ARES avec cases à cocher<br><b>Compétences :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C1 : Etablir une communication professionnelle</li> <li>- C2 : Interagir avec son milieu professionnel</li> <li>- C3 : Incrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable</li> <li>- C4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux</li> <li>- C5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, groupes et communautés</li> <li>- C6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, groupes et communautés un processus d'intervention sociale</li> <li>- C7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes,</li> </ul> |   |

les groupes et les communautés

- C8 : Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation.

#### **Capacités :**

- Mise en œuvre d'un décodage sociologique de la problématique traitée;
- Capacité d'inscrire cette même problématique dans le contexte sociétal;
- Maîtrise des outils de l'intervention sociale de groupe en fonction des publics, des organismes et des problématiques rencontrées.

#### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE\***

Au terme de l'unité d'enseignement « **à compléter** » l'étudiant sera capable de :

- Les étudiants seront capables d'analyser une demande sociale d'une manière générale et d'opérer un choix ou non du Travail Social de Groupe comme outil méthodologique adéquat pour intervenir auprès d'un public donné;
- Les étudiants seront capables de faire appel à une démarche de groupe comme contexte propice à l'atteinte des objectifs individuels et les Objectifs communs aux différents membres du groupe.

#### **CONTENU SYNTHETIQUE**

- Présentation du Travail social de groupe comme mode d'intervention parmi d'autres;
- Le groupe : levier d'action incontournable pour répondre à certaines questions sociales;
- Présentation des Outils méthodologiques relatifs au travail social de groupe;
- Analyse approfondie de deux projets d'interventions auprès de groupes.

#### **METHODES D'APPRENTISSAGE**

Les notions théoriques abordées au cours seront expliquées et illustrées par différents exemples pendant le séminaire.

La présence active des étudiants aux différentes séances du séminaire est requise, dans la mesure où, celle-ci permet de favoriser les interactions entre étudiants du groupe-classe, de faciliter l'intégration de la matière et de s'approprier les outils méthodologiques indispensables à toute mise en place d'un projet d'intervention auprès des groupes.

#### **SUPPORTS DE COURS**

| <b>Support sur e-campus**</b>   | <b>Obligatoire</b> |
|---|--------------------|
| Type de support : Power Point, syllabus, ouvrage, ...   | NON                |
| Séminaire TSG   | NON                |
| <b>L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.</b> |                    |

#### **MODALITES D'EVALUATION**

- **Type d'évaluation : oral/écrit/ TP/ évaluation continue (à préciser), travail.**
- 1<sup>ère</sup> session
- Travail écrit évaluation continue.
- 2<sup>ème</sup> session
- Travail écrit
- **Pondération spécifique à l'UE:**
  - **Mode de calcul de la moyenne de UE :**

\* Définitions:

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf) , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).